Description du rôle : Responsable du championnat

## Membre du comité directeur responsable du domaine championnat

## Tâches

* Responsabilité de l'organisation des championnats régionaux.
* Définition de la taille des groupes et attribution des numéros.
* Gestion du domaine "championnat" (personnel et organisation).
* Diriger les réunions de la commission régionale des championnats et représentation du domaine au sein du comité.
* Mise en œuvre des modifications réglementaires au sein de l'association régionale.
* Décision avec la commission régionale du championnat concernant les sanctions des infractions aux règles dans les compétitions de l'association régionale.
* Planification stratégique et développement du championnat.
* Personne de contact pour Swiss Volley en ce qui concerne le championnat.

## Profil

* Connaissance du volleyball et de son organisation
* De l'enthousiasme, une capacité de compréhension rapide, un talent d'organisation et un sens aigu des responsabilités
* Équité et neutralité dans les décisions.
* Pensée en réseau et méthode de travail orientée vers les solutions. De préférence, vous avez déjà une expérience de direction.
* Bonne compréhension des règles
* Connaissance des différentes formes d'organisation (round-robin, tournois, play-offs, etc.) dans le cadre du championnat et connaissance des avantages et inconvénients des différentes formes.
* Engagement pour garantir des normes de qualité élevées à l'échelle régionale et nationale.

## Dates

* ERFA Championnat Février

## **Personne de contact** Swiss Volley

* Alessandro Raffaelli alessandro.raffaelli@volleyball.ch

## Rôles dans le Volley Manager

* Responsable du calendrier des matchs

Responsable du championnat de l'association régionale de volleyball

**Poste : membre bénévole du comité directeur - responsable du championnat**

**Lieu : [association régionale] (travail flexible, réunions et rencontres occasionnelles)**

En tant que responsable des championnats, tu es la personne de contact centrale pour l'organisation et le développement stratégique des championnats régionaux. Tu diriges la commission des championnats, garantis le respect des règlements et prends des décisions équitables et neutres sur les questions relatives au déroulement des matches. Par ton travail, tu contribues à maintenir le volleyball à un niveau de qualité élevé dans la région.

## Tes tâches principales :

* Organisation des championnats:
	+ Responsabilité de l'organisation des championnats régionaux, y compris les décisions concernant la taille des groupes, l'attribution des numéros et les modes de jeu.
	+ Assurer le respect et la mise en œuvre des règlements au sein de l'association régionale.
* Direction et coopération:
	+ Gestion du département championnat en termes de personnel et d'organisation.
	+ Diriger les réunions de la commission des championnats et la représentaton au sein du comité directeur.
* Infractions aux règles et sanctions:
	+ Décisions concernant les sanctions en cas d'infraction aux règles de la Compétition, en collaboration avec la Commission des championnats.
* Planification stratégique:
	+ Développement du championnat et optimisation des formes organisationnelles.
* Communication et entretien des relations:
	+ Personne de contact pour Swiss Volley pour tout ce qui concerne le championnat.

## Ton profil

### Qualifications professionnelles:

* Connaissance du volleyball et de son organisation, idéalement compréhension des règles.
* Expérience des différentes formes d'organisation et de leurs avantages et inconvénients.

### Caractéristiques personnelles:

* Enthousiasme, capacité de compréhension rapide et talent d'organisation.
* L’équité et la neutralité dans les processus décisionnels.
* Sens des responsabilités, pensée en réseau et méthode de travail orientée vers les solutions.
* Avoir plaisir du travail bénévole et de la collaboration avec une équipe engagée.

## Volume horaire :

* Participation aux réunions du comité directeur (dates à convenir).
* Planification et mise en œuvre des championnats conformément au calendrier annuel.
* Traiter les demandes et les infractions aux règles selon les besoins